

- **Demande** au SE 60 de programmer et de réaliser ces travaux et prend acte que les travaux se réaliseront suivant le calendrier d'instruction de l'appel à projets en cours et de priorisation établi par le SE60.

Accepte la proposition financière du Syndicat d'Energie de l'Oise de procéder aux travaux de : Eclairage Public - AERIEN - Rue François Mitterrand et Rue Mozart

Acte que l'exécution des travaux dépendra du calendrier de priorisation des travaux examiné par le SE60, en fonction des crédits budgétaires disponibles, de l'impact environnemental et économique, de la concertation et de la coordination avec les différents partenaires et de la commande de matériel. Une notification sera envoyée à la commune pour l'informer de la programmation de son dossier.

En cas de demandes multiples de réalisation de travaux, la commune s'engage à fournir ses priorisations au SE60.

- **Demande** au SE 60 de programmer et de réaliser ces travaux et prend acte que les travaux se réaliseront suivant le calendrier d'instruction de l'appel à projets en cours et de priorisation établi par le SE60.

- **Ne demande pas** au SE60 de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de l'Oise.

- **Acte** que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction du taux d'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux.

- **Autorise** le versement d'un fonds de concours au SE60.

- **Prend acte** du versement de la participation en une seule fois après l'achèvement des travaux

- **Inscrit** au Budget communal de l'année **20....., (à préciser)**, les sommes qui seront dues au SE 60, selon le plan de financement prévisionnel joint :

- Les dépenses afférentes aux travaux **68 184,93 €** (montant prévisionnel du fonds de concours sans frais de gestion et avec subvention)
- Les dépenses relatives aux frais de gestion **7 440,20 €**

et ont signé sur le registre les membres présents.

Fait et délibéré le 7 Octobre 2023
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Dominique SMAGUINE





PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

En date du 21/08/2023 Validité de 3 mois

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

Commune : LE PLESSIS-BELLEVILLE
Localisation : Eclairage Public - AERIEN - Rue Francois Mitterrand et Rue Mozart
Dossier n° : 2023-0257-T

Nature des travaux	Montant Entreprise (actu HT 1.000)	Coût HT des travaux Après Actu	Montant TVA	Montant des frais de gestion 8%	Montant TTC	Montant Subventionnable	Financement		Participation	
							EP 25%	Commune - LE PLESSIS-BELLEVILLE Avec aide	Commune - LE PLESSIS-BELLEVILLE Sans aide	
Eclairage Public	93 002,46 €	93 002,46 €	18 600,49 €	7 440,20 €	119 043,15 €	100 442,66 €	25 110,67 €	75 625,13 €	100 735,80 €	
TOTAL	93 002,46 €	93 002,46 €	18 600,49 €	7 440,20 €	119 043,15 €	100 442,66 €	25 110,67 €	75 625,13 €	100 735,80 €	

Le Directeur,
Sabine BLANCHARD



Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20231025-46-DE
Date de réception préfecture : 25/10/2023